



commune de Chaudfontaine

Maison Communale d'Accueil de l'Enfance

« Les Calidoux »

Allée de la Pommelette, 1 4052 BEAUFAYS

Tél: 04 3615 497

calidoux@chaudfontaine.be

service des bébés : 04 3615 498

service des moyens et grands : 04 3615 499

service de garde à domicile d'enfant malade: 0473 97 85 19

NOTRE EQUIPE :

◆ **la directrice** : Christine LARUE

◆ **les puéricultrices** : Céline BEAUVOIS , Christelle BICHEROUX
Régine BONESIRE, Virginie CORDONIER, Isabelle FLAGOTHIER,
Charlotte GUILLAUME, Griselda HABRANT, Christelle PITANCE,
Jessica VOS, Julie VANDERMAESEN

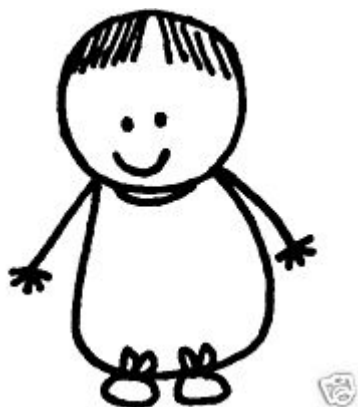
◆ **le personnel d'entretien** : Sabrina MAURO et Eléonore
VERDOELAEGE

Présentation

La Maison Communale d'Accueil de l'Enfance « Les Calidoux » est un service communal organisé par la Commune de Chaudfontaine. La capacité d'accueil est de 24 places. Elle ouvre ses portes de 7h30 à 18h30 (18h00 du 1er juillet au 31 août). Nous vous demandons d'être présent à 18h15 au plus tard. Vous aurez ainsi l'opportunité de discuter de la journée de votre enfant avec la puéricultrice; De plus notre équipe pourra ainsi ranger et préparer les locaux pour le lendemain.

Nous accueillons de 35 à 40 enfants de 0 à 3 ans répartis en 3 unités de vie:

- chez les bébés jusqu'à +/- 12 mois
 - chez les moyens jusqu'à +/- 18 mois
 - chez les grands jusqu'à la sortie vers l'école maternelle



Jouer, dormir, ramper, sauter et grimper
Apprendre à vivre ensemble
Etre soi parmi les autres
Partager et recevoir

Entrer à la crèche

L'entrée à la crèche est précédée de la **période de familiarisation**. C'est une étape importante tant dans la vie de votre enfant que dans celle des parents.

C'est une période de transition pour tous, pour votre enfant qui va faire connaissance avec un nouveau milieu de vie, pour les parents qui vont devoir confier leur enfant et pour les puéricultrices qui vont apprendre à connaître un tout petit avec ses propres rythmes et ses habitudes de vie.

Elle est prévue une semaine avant l'entrée de l'enfant dans le milieu d'accueil et bien souvent une semaine avant la reprise du travail par la maman. Elle n'est pas facturée aux parents car nous ne la considérons pas comme une période de garde mais bien comme un moment qui permet à l'enfant et à ses parents de se familiariser avec un nouveau milieu de vie afin que les parents puissent confier leur enfant en toute sérénité.

Elle dure une semaine et se déroule comme suit :

- Le premier jour est une prise de contact, le parent vient avec son enfant et reste avec lui. C'est un moment d'échange. La puéricultrice se renseigne à propos des habitudes de l'enfant. Ces informations lui serviront de référence dans son travail quotidien. Cette séance dure à peu près une heure.
- Le deuxième jour, le parent reste avec son enfant entre $\frac{1}{2}$ heure et 1 heure, il peut s'installer avec lui sur le tapis, découvrir l'unité. Ensuite il laisse l'enfant 1 heure en l'avertissant qu'il s'en va et en expliquant quand il viendra le rechercher.
- Le troisième jour il conduit l'enfant pour 2 heures à la crèche et nous demandons de pouvoir donner un repas ou un biberon, celui de midi.
- Le quatrième jour l'enfant reste une demi-journée, ainsi il fait une sieste et prend son repas dans l'unité.
- Le dernier jour l'enfant reste toute la journée.

En fonction du déroulement de la semaine et de la manière dont l'enfant va se comporter, il est possible que les temps de familiarisation soient réadaptés. Cela se discutera entre les parents, la puéricultrice et la directrice.

Enfin, même si une semaine est prévue pour la familiarisation, il faudra à l'enfant quelques semaines pour vraiment s'adapter à ce nouveau milieu de vie.

Une première visite médicale à la consultation du milieu d'accueil est prévue au moment de l'entrée à la crèche. Toutes les informations relatives au suivi médical de l'enfant seront prises lors de celle-ci.

A prévoir pour l'entrée à la crèche:

- ***un doudou qui restera à la crèche (le même qu'à la maison)***
- ***une sucette si l'enfant en prend une***
- ***un linge avec odeur de maman ou de papa (teta ou petit foulard avec lequel vous dormez quelques nuits)***
- ***une tenue de rechange***
- ***le lait maternel ou le lait prescrit par le pédiatre (en cas de préparation spécifique)***

La crèche c'est aussi...

Un lieu de vie avec des temps

De jeux,

De repas,

De sommeil.

Un lieu d'échanges,

D'apprentissages.

Pendant plus de deux ans, nous allons accompagner votre enfant au quotidien, l'aider à grandir et à s'épanouir. Notre projet d'accueil vise à favoriser son autonomie ainsi qu'à respecter chaque enfant avec ses propres rythmes et ses propres besoins. C'est pourquoi la communication avec l'enfant et avec ses parents nous paraît primordiale. Ces deux valeurs sont pour nous associées et accompagnent notre travail quotidien.

LA COMMUNICATION

La communication entre l'équipe qui accueille vos enfants et vous, parents est une priorité et un élément essentiel pour leur bien être. Elle permet d'assurer le meilleur suivi possible entre le milieu de garde et la maison.

Chaque matin, à l'arrivée de l'enfant nous demandons comment s'est passée la nuit, comment va l'enfant, l'heure du dernier repas...Au retour, les informations sur le déroulement de la journée seront données oralement par la puéricultrice et le résumé de la journée est inscrit dans un carnet de communication propre à chaque enfant.

Nous demandons aux parents de nous avertir de tout événement particulier survenant dans la vie de votre enfant car il est important dans notre travail quotidien de pouvoir mettre des mots sur ce que l'enfant vit. Même s'il ne parle pas encore l'enfant ressent intensément tout changement et lui expliquer de façon simple ce qu'il ressent lui permettra de mieux le vivre.

Le personnel reste toujours disponible par rapport à une demande éventuelle des parents et un rendez-vous peut être pris avec la directrice.

Nous allons également communiquer avec l'enfant et lui expliquer tout ce que l'on fait avec lui. Lorsqu'on le change, le met au lit ou lui donne son repas, la puéricultrice le lui explique avec des mots simples. Ce dialogue rythme la journée et donne une signification à chaque petit événement vécu par l'enfant.

LES RYTHMES DE L'ENFANT

Afin que l'enfant puisse développer son autonomie il est essentiel de respecter les rythmes propres à chacun. En milieu d'accueil comme à la maison, chaque enfant évolue à son propre rythme.

Nous veillerons à observer chaque enfant et adapterons nos actions auprès de lui en fonction de son évolution psychomotrice, de ses rythmes de repas et de ses rythmes de sommeil.

Chaque enfant évolue en fonction de son âge, de sa personnalité, de ses intérêts et les rythmes peuvent être **différents à la maison de ceux adoptés à la crèche.**

Bouger pour grandir

Chaque mouvement est utile chez l'enfant, ils sont une préparation à des mouvements plus évolués et permettent à l'enfant d'apprendre à connaître son corps.

Si on laisse l'enfant libre de ses mouvements, il a la capacité d'apprendre seul à se mouvoir. Petit à petit l'enfant va prendre conscience de son corps et de l'espace qui l'entoure. Les tous petits sont couchés dans le parc et laissés libre de leurs mouvements. Ils auront ainsi la possibilité d'apprendre à passer sur le ventre et ensuite à se retourner et petit à petit ramper, s'asseoir, avancer à quatre pattes, se mettre debout...L'apprentissage de tous ces mouvements favorise un développement harmonieux mais aussi l'autonomie de chaque enfant.

Un enfant qui parvient à s'asseoir seul est un enfant qui pourra quitter la position assise pour une autre et ne demandera pas d'aide de l'adulte. Un enfant que l'on assied alors qu'il ne peut pas encore le faire seul ne pourra pas changer de position par lui-même et demandera donc de l'aide pour pouvoir se déplacer.

Une fois cette liberté motrice et la capacité à se déplacer seul acquises, l'enfant va partir à la découverte de ce qui l'entoure. Les unités sont des lieux sécurisés et adaptés au tout petit.

Afin de faciliter cette liberté de mouvements, habillez votre enfant de tenues « confortables » pour venir à la crèche. Les enfants resteront pieds nus pour privilégier les sensations et le contact avec le sol et permettre un meilleur équilibre.



Manger pour grandir

Du biberon à la petite cuillère, votre enfant va faire connaissance avec un monde nouveau de saveurs et de textures. Peu à peu, il découvrira le plaisir de manger seul...

Le repas est un moment de plaisir et de détente mais aussi un moment important car il est propice à de nouveaux apprentissages : nouvelles saveurs, tenir la cuillère, manger seul...

Nous veillerons à respecter les rythmes de chaque enfant :

- tant au niveau du nombre de repas par jour que par rapport aux horaires de ceux ci.
- en introduisant de nouveaux aliments en même temps que les parents et suivant les conseils du pédiatre ainsi que les dernières recommandations en matière de nutrition infantile.
- en utilisant un matériel adéquat : mêmes biberons et tétines qu'à la maison, cuillère en silicone pour les tous petits et vaisselle adaptée.
- respect des acquisitions motrices : repas dans les bras de la puéricultrice puis dans le relax ensuite la chaise haute et enfin petite chaise et petite table.

Nous demandons aux parents que **le biberon du matin soit toujours donné à la maison** car c'est un moment de relation privilégiée entre le parent et l'enfant qui permet de bien démarrer la journée. Ainsi, l'enfant n'arrivera pas en ayant faim à la crèche et ne vivra pas la séparation avec une sensation d'inconfort. Enfin la puéricultrice du matin peut rester disponible pour accueillir tous les enfants.

Vers 6 mois de nouveaux aliments sont introduits. Progressivement la bouillie de légumes et la panade de fruits seront proposés à l'enfant. Ensuite, la viande, les tartines, d'autres féculents etc....

Chaque changement dans l'alimentation se fera en concertation avec les parents et selon les recommandations du pédiatre. Le menu est affiché chaque semaine.



Dormir pour grandir

Les siestes rythment la journée d'un bébé. Nombreuses et courtes chez le nourrisson, le temps de sommeil va s'allonger et leur nombre diminuer quand l'enfant grandit. Nous restons attentifs à bien respecter les besoins de sommeil propres à chaque enfant.

Le tout petit n'a pas encore de rythme de sommeil défini. Peu à peu ceux-ci vont s'installer. Les informations données par les parents lors de la familiarisation seront utiles à la puéricultrice pour apprendre à connaître les signes de fatigue de l'enfant et le mettre au lit en fonction de ceux-ci.

Chaque enfant a « son lit » à la crèche afin de favoriser ses repères par rapport au sommeil. Les enfants dorment dans un sac de couchage fourni par la crèche. Les besoins de sommeil de chaque enfant seront respectés et **nous ne réveillons pas un enfant qui dort.**

Chez les grands, une sieste collective est organisée après le dîner. Elle est surveillée par une puéricultrice afin de maintenir le calme pendant ce moment de repos.



6 règles d'or pour un bon sommeil

- 1. établissez et respectez un petit rituel avant de mettre votre enfant au lit(câlin, histoire, berceuse...)*
- 2. la pièce où bébé dort est entre 18 et 20° et est aérée chaque jour*
- 3. ne fumez pas dans les pièces où vit bébé*
- 4. couchez toujours votre bébé sur le dos*
- 5. bébé dort dans un sac de couchage et sans oreiller*
- 6. apprenez-lui à s'endormir seul (pas dans vos bras !)*

Jouer pour grandir

Le jeu est pour l'enfant un plaisir et un moyen de grandir, il favorise le développement moteur, intellectuel et relationnel. Tout son corps y participe : les gestes, les sens, les sentiments.

Pour chaque enfant, le jeu est primordial, c'est à travers lui qu'il va découvrir le monde qui l'entoure. Au cours de leur développement les enfants franchissent différents stades. Chacun de ces stades fournit les matériaux nécessaires à la construction de l'intelligence et des compétences psychomotrices.

Notre milieu d'accueil a pour rôle d'offrir à l'enfant un environnement qui lui permette de faire des découvertes cognitives et affectives adaptées à son âge et à son niveau de développement psychomoteur.

Les unités de vie sont chacune aménagées dans ce sens. Les jouets sont variés et adaptés à l'âge des enfants qui les manipulent. A chaque moment de la journée, des jouets différents sont proposés.

La puéricultrice est toujours présente pour encourager les progrès de l'enfant, le féliciter.

1. Chez les petits, de petits jeux facilement manipulables (hochets avec bruits, jouets colorés, anneaux à mordiller) seront mis à la disposition des bébés. Un miroir est installé sur le mur le long des tapis.

Chez les plus grands si des activités sont organisées l'enfant reste libre d'y participer ou non. Des parcours de psychomotricité sont installés et des activités variées sont proposées aux enfants (cuisine, peinture, déguisement, lecture d'histoires, sorties à la bibliothèque, bac à riz, poupées, voitures...)

Chaque unité de vie dispose d'un « coin doux » où l'enfant peut se reposer, faire une pause entre deux moments d'activité ou simplement être un peu au calme.

Le suivi médical de votre enfant

Un suivi médical est assuré par le médecin de la consultation et par l'infirmière responsable de la crèche (cf Dispositions médicales applicables dans les milieux d'accueil collectifs.)

Le personnel est attentif à déceler tout signe de début ou d'aggravation de maladie. Si tel est le cas, les mesures nécessaires seront prises.

Si l'enfant a une température supérieure à 39 °ou déclare une maladie au cours de la journée, nous avertissons les parents afin qu'ils puissent prendre les dispositions nécessaires ou consulter un médecin en fin de journée.

Certaines maladies (particulièrement contagieuses) requièrent une éviction de l'enfant. En dehors de celles-ci votre enfant pourra fréquenter la crèche. Si un traitement est prescrit par le médecin, nous pourrons l'administrer mais veillez à bien nous transmettre la prescription médicale.

Si votre enfant a de la température durant deux jours consécutifs, nous vous demandons de systématiquement consulter votre médecin.

Des activités à l'extérieur sont organisées dès que le climat le permet (terrain de jeux à l'extérieur).

Les locaux sont nettoyés et aérés chaque jour.

Quelques règles de vie

- Pour que votre enfant s'intègre parfaitement chez nous, il est demandé qu'il soit présent 3 jours par semaine. Les horaires sont laissés à votre convenance lors de l'inscription.
- En cas d'absence imprévue (maladie ou autre), nous vous demandons de nous avertir avant 9h30
- Nous vous demandons de nous informer de vos congés, quelque soit leur durée au minimum une semaine à l'avance en remplissant le formulaire prévu à cet effet
- Les enfants doivent être présents avant 10h00 à la crèche et vous pouvez venir les rechercher entre 12h00 et 13h00 ou après 15h00 afin de respecter l'organisation de nos journées
- Ne pas mettre de bijoux à votre enfant (gourmettes, boucles d'oreille, chaîne...)
- Ne pas oublier de mettre une tenue de rechange adaptée à l'âge de votre enfant et à la saison
- Chez les plus grands, la tenue doit être adaptée à la saison afin de pouvoir jouer à l'extérieur(veste, bonnet, écharpe, chapeau de soleil etc)



Service de garde d'enfant malade à domicile

Commune de Chaudfontaine
service de garde d'enfant malade à domicile
allée de la Pommelette, 1-4052 BEAUFAYS
04 36 15 497 - 0473 97 85 19

Votre enfant est malade et vous devez aller travailler ... Que faire ?

Une puéricultrice de la crèche « Les Calidoux » se déplacera à votre domicile pour garder votre enfant malade.

- *Du lundi au vendredi*
- *De 7h30 à 18h30*
- *3 € l'heure*
- *Pour tout renseignement, téléphoner au
04/361.54.97 ou au 0473/97.85.19*